

**Maîtrise recherche en sciences de la santé - 1535**

**RESPONSABLE :**

Anaïs Lacasse  
819 762-0971 poste 2722

**SCOLARITÉ :**

45 crédits, Deuxième cycle

**GRADES :**

Maître ès sciences

**OBJECTIFS :**

Le secteur scientifique visé est la recherche chez l'être humain, dans ses aspects préventifs, évaluatifs et curatifs. Les domaines visés par ce programme sont les disciplines pertinentes aux sciences de la santé.

Objectifs généraux

Permettre à l'étudiant de développer les connaissances et les habiletés nécessaires pour collaborer à des travaux de recherche, et d'acquérir des connaissances et des habiletés en analyse critique des écrits scientifiques, en méthodologie de la recherche en santé avec l'humain, en analyse statistique et en interprétation des données.

Objectifs spécifiques

**CHEMINEMENT SANS CONCENTRATION**

Permettre à l'étudiant de développer des connaissances appliquées à la recherche en sciences de la santé, et de contribuer à la compréhension des problématiques spécifiques de la recherche en sciences de la santé et au développement d'approches contribuant à leurs solutions.

La maîtrise recherche en sciences de la santé est un programme de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke offert à l'UQAT à la suite d'une entente entre les deux établissements. Cependant, seul le cheminement sans concentration est offert à l'UQAT.

**CONDITIONS D'ADMISSION :**

**Base études universitaires**

Détenir un grade de 1er cycle en sciences de la santé ou dans une discipline appropriée et avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,0 dans un système où la note maximale est de 4,3.

Connaissance minimale du français. La candidate ou le candidat ayant réalisé toutes ses études dans une langue autre que le français doit avoir réussi le test de français international (TFI) (<http://www.ets.org/tfi>) avec un score total égal ou supérieur à 860 sur 990. Ce test est aux frais de la personne candidate.

**PROCÉDURES ET EXIGENCES D'ADMISSION**

Pour tout renseignement sur les exigences et les procédures d'admission à ce programme, vous pouvez communiquer avec la secrétaire aux 2e et 3e cycles 819 762-0971 poste 2585.

Au moment de sa demande d'admission, le candidat doit proposer un projet de recherche en sciences de la santé avec l'humain sous la direction d'un professeur habilité à diriger des étudiants dans les programmes recherche en sciences de la santé et qui accepte d'assumer cette tâche. (Voir membres du corps professoral)

**PLAN DE FORMATION :**

**CHEMINEMENT SANS CONCENTRATION**

- 38 crédits d'activités pédagogiques obligatoires
- 0 à 7 crédits d'activités pédagogiques à option
- 0 à 7 crédits d'activités pédagogiques au choix

**Activités pédagogiques obligatoires (38 crédits)**

RSS700	Éthique de la recherche en santé avec l'humain (1 cr.)
RSS701	Analyse des données en sciences de la santé (3 cr.)
RSS702	Concepts méthodologiques en sciences de la santé (3 cr.)
RSS790	Activité de recherche (8 cr.)
RSS791	Séminaire de recherche (1 cr.)
RSS792	Mémoire (22 cr.)
	7 crédits d'activités pédagogiques à option ou au choix

**Cours optionnels**

**Activités pédagogiques à option (0 à 7 crédits)**

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes avec l'accord de la direction de recherche et du comité local de gestion des programmes recherche en sciences de la santé :

RSS770	Lectures dirigées (1 cr.)
RSS774	Lectures dirigées en sciences infirmières (1 cr.)
RSS785	Activité de recherche complémentaire I (1 cr.)
RSS786	Activité de recherche complémentaire II (2 cr.)
RSS787	Activité de recherche complémentaire III (3 cr.)
RSS788	Activité de recherche complémentaire IV (4 cr.)
RSA7729	Activité personnalisée de recherche en sciences de la santé I (1 cr.)
RSA7730	Activité personnalisée de recherche en sciences de la santé II (2 cr.)
RSA7731	Activité personnalisée de recherche en sciences de la santé III (3 cr.)
RSA7732	Activité personnalisée de recherche en sciences de la santé IV (4 cr.)

**Activités pédagogiques au choix (0 à 7 crédits)**

Choisies en lien avec le projet de recherche avec l'accord de la direction de recherche et du comité local de gestion des programmes recherche en sciences de la santé.

\* : Disponible à distance